

Une vie riche au service de son Pays, de ses camarades et de ses concitoyens.

Homme de devoir et citoyen actif,
le Général (2S-EMA 68) Hervé Remy a été
emporté par le Covid-19

On le savait hospitalisé en soins intensifs depuis plusieurs semaines. Notre camarade Hervé Remy nous a quittés le mercredi 25 novembre dernier : une terrible nouvelle pour sa famille, ses camarades de l'armée de l'air et ses nombreux amis.



Né en 1942 dans les Ardennes, Hervé Remy et son épouse Michèle sont venus s'installer à Mesvres (Saône et Loire) en 2002 à l'issue d'une riche carrière dans l'Armée de l'air débutée en 1965 en qualité d'ORSA sur la base aérienne 902 de Contrexéville.

En 1968, Hervé Remy est admis à l'Ecole des officiers de Salon de Provence au sein de la promotion « Lieutenant-colonel André Naudy ». Contrôleur d'opérations aériennes, il sera successivement affecté sur les bases aériennes de Narbonne puis de Lyon Mont6Verdun, de Nice Mont-Agel, de Taverny et de Paris où il gravira avec succès toutes les différentes étapes de sa spécialité et de sa carrière d'officier. Il est promu commandant en 1981, lieutenant-colonel en 1985. Nommé chef des moyens opérationnels de la base aérienne 943 et commandant du centre de détection et de contrôle (CDC) de Nice Mont-Agel en 1986, il intègre l'Ecole supérieure de guerre aérienne (ESGA) en 1988. Nommé chef du Bureau contrôle aérien et service général à l'inspection générale de l'Armée de l'air il est promu colonel en 1991.

Il prend le commandement de la base aérienne 943 de Nice en 1994 et celui du groupement d'audit en organisation (GAOR) en 1996. Il est nommé général de brigade aérienne (GBA) le 1^{er} avril 1998 et placé en deuxième section le 1^{er} octobre de la même année.

Le GBA Hervé Remy était, entre autres, chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite.

Un homme de devoir fidèle à ses engagements

Resté fidèle à ses origines d'officier issu de l'EMA et soucieux de rester utile à ses camarades, Hervé Remy sera longtemps membre actif au sein de l'AEMA dont il intégrera le conseil d'administration et deviendra vice-président. Juste, respectueux et aimable envers tous, ses avis faisaient référence. Il donnait aussi régulièrement de pertinents articles dans l'Alpha le journal de l'association.

Dans l'esprit et la continuité d'une vie citoyenne tournée vers son Pays et les autres, Hervé Remy avait alors été sollicité pour les élections municipales de 2008.

Après deux mandats en qualité de premier adjoint, il avait été reconduit, en mars dernier, dans ses fonctions pour un troisième mandat. Le Général Hervé Remy laisse donc un vide au sein du conseil municipal mesvrien mais aussi au sein de la commune, où il était très investi,

Cette confiance renouvelée des Mesvriens à son égard est un signe de profond respect envers cet homme de devoir, respectueux des autres, et toujours attentif à ses administrés. En s'impliquant dans la vie communale et associative, toujours à l'écoute, facilitateur, bon vivant, aimant plaisanter, il avait su naturellement en quelques années, se fondre dans l'état d'esprit local.

Il va beaucoup manquer à toute la population et à toutes ses connaissances.

Il restera pour nous tous également, un bel exemple des valeurs traditionnelles et profondes de l'officier.

Col (CR) Pierre Frenot EMA 79

Adieu, mon Général !

Il y a des personnes avec lesquels vous avez grand plaisir à confronter les points de vue, tant leur expérience est riche, leur niveau d'analyses élevé, leur clairvoyance utile. Le Général Hervé Remy était de ceux-là. Et les temps partagés où nous parlions des projets et de l'avenir de Mesvres,, furent toujours pour moi des moments très importants. Il avait une véritable passion pour sa commune, pour la bonne conduite des affaires communales et pour son territoire et développait ici, toutes les qualités qu'il avait su porter tout au long de sa carrière.

A sa chère épouse, à ses enfants et petits-enfants, nos plus profondes condoléances. Et à vous mon Général, notre profonde reconnaissance.

Rémy REBEYROTTE
Député de Saône-et-Loire